



Collègues AESH/AVS





Vous effectuez des missions de service public tant auprès des élèves en situation de handicap, que des directeurs d'écoles, ou de l'administration.

Comme tout personnel, vous avez des droits!

Nous allons vous aider à les faire respecter.

Seuls, nous subissons. Ensemble, nous sommes une force !!!

Stage intersyndical Précarité Jeudi 5 mars 2015



Venez faire le point sur:

- Conditions de travail
- Salaires
- Statuts

Si vous êtes intéressé-e-s, vous devez renvoyer un formulaire d'autorisation d'absence ainsi qu'une lettre manuscrite, 1 mois avant le stage (donc avant le 5 février2015)

Vous pouvez aussi vous rapprocher des organisations syndicales et du collectif AVS 31 en colère pour toute question.

Contact: avs31encolere@gmail.com